

Le service hivernal ATMB est déclenché de novembre à avril : les équipes d'ATMB testent un nouveau camion déneigeant deux voies en un passage

Chaque année, de novembre à avril, ATMB déploie un dispositif exceptionnel de service hivernal. Situé dans un cadre géographique culminant à près de 1 300 mètres d'altitude, les 130 km d'ATMB jouent un rôle clé pour la mobilité des habitants, des entreprises et des vacanciers.

Plus de 200 professionnels sont mobilisés 24 h sur 24 durant cette période et 50 engins de déneigement sont déployés.

Cette année, les équipes testent un nouvel engin de déneigement, le « Snow-Kill ». Cette remorque spéciale permet avec un seul camion le déneigement simultané des deux voies de circulation.

Expérimentation d'un camion permettant de déneiger deux voies en même temps : le « Snow-Kill »

Pour composer avec ces conditions climatiques rudes, les équipes du service hivernal mobilisent des expertises uniques et des équipements de pointe.

Cet hiver, les équipes de Passy, Bonneville et Eloise testeront tour à tour l'usage d'un nouvel engin de déneigement, le « Snow-Kill ».

Tractée par un camion équipé d'une lame à l'avant, c'est une remorque capable de se décaler et se positionner en biais à 30° pour déneiger l'autre voie. Ainsi le camion déneige la voie de gauche et la remorque déneige la voie de droite. Les deux voies sont déneigées en simultané par un seul ensemble.



Le « Snow-Kill » en démonstration pour les équipes ATMB en octobre dernier

« Actuellement, nous utilisons deux camions travaillant côte à côte pour déneiger les deux voies de circulation, c'est ce qu'on appelle « un train de déneigement ». Mais lorsque les chutes de neige sont très intenses, nos équipes peuvent décider de séparer ce tandem et de ne déneiger qu'une seule voie au profit d'un passage des déneigeuses deux fois plus fréquent. S'il est efficace, ce nouvel équipement nous permettrait de faire face aux épisodes les plus sévères tout en déneigeant les deux voies de circulation. »

explique Cédric Guibout, chef du centre d'exploitation de Passy-Mont-Blanc.

Le service hivernal : plus de 200 professionnels, 50 camions et engins, 17 stations météo, 6 artificiers

Garder l'autoroute et la route blanche "au noir" résulte d'un travail d'équipe de nos hommes en jaune toujours mobilisés.

Pour préparer la chaussée avant l'arrivée de la neige, puis la "pousser" lorsqu'elle est tombée, ATMB s'appuie sur **trois centres d'exploitation et deux bases hivernales** pour couvrir les 130 km de réseau. Ils sont situés à Eloise, Viry, Bonneville, Passy et les Houches, d'où ils déploient une flotte de **50 camions et engins**.

En fonction de l'intensité des chutes de neige, nos équipes peuvent s'adapter et décider de ne déneiger qu'une seule voie pour permettre à nos camions des rotations plus rapides.

Nos équipes s'appuient également sur **17 stations météo** qui mesurent les conditions en temps réel (hygrométrie, chute des températures) pour anticiper au maximum les interventions. Chaque station est équipée d'un dispositif d'alarme qui se déclenche dès que la sonde détecte une anomalie, comme un risque de verglas. Les données de

ces stations sont transmises à Météo France qui les intègre à ses propres prévisions pour nous fournir un pronostic personnalisé de la météo.

Le réseau compte aussi **6 artificiers chargés de déclencher des avalanches préventives** pour sécuriser l'accès au Tunnel du Mont Blanc. C'est un dispositif unique en France pour une société d'autoroute, qui permet d'assurer la sécurité des automobilistes. Selon les saisons, jusqu'à 40 tirs de déclenchement préventifs sont effectués.

Bilan 2021-2022 : un hiver clément

La saison hivernale 2021-2022 a été relativement clémente, les équipes ATMB ont recensé 156 jours de températures négatives, avec un minimum enregistré de -13,5°C. La vigilance des agents était primordiale pour assurer la sécurité des automobilistes. Avec 28 jours de chutes de neige, nos hommes en jaune ont lutté pour maintenir la chaussée « au noir » durant 3 700 heures. 3 opérations de tirs de déclenchement préventifs d'avalanches ont été effectuées.

Quelques conseils avant de prendre la route

Plus que jamais, rouler en sécurité sous la neige résulte d'un travail d'équipe entre nos hommes en jaune et les conducteurs. Nous sommes là pour préparer la chaussée lorsque les chutes sont annoncées et lorsque la neige tombe, tous nos chasse-neige sont déployés.

Les conducteurs jouent un rôle avec un véhicule équipé de pneus neige et une conduite souple. L'objectif est d'éviter tout blocage lié à des véhicules en travers ou des accidents : si les voies sont bloquées par des véhicules arrêtés, nos camions ne peuvent plus déneiger.

Avant de partir :

- Se renseigner sur la météo et sur les intempéries annoncées sur [Météo France](#) ou [Météo ciel](#). Si vous le pouvez, n'hésitez pas à reporter votre voyage en fonction des prévisions météo.
- Consulter les conditions du trafic en temps réel sur le site www.atmb.com ou via l'application trafic d'ATMB disponible sur [l'App Store](#) ou [Google Play](#).
- Consulter les horaires d'ouverture du Tunnel du Mont Blanc sur www.tunnelmb.net/fr-FR/interruptions-et-pr-visions
- Télécharger l'application [SOS autoroute](#) via [l'App Store](#) ou [Google Play](#).
- Equiper son véhicule pour traverser des zones de montagne : pneus neige ou hiver, chaînes, bombe antigel, raclette, couverture...
- Veiller à sécuriser le chargement des coffres de toit, porte-ski, etc. et déneiger le toit de son véhicule avant de prendre la route.
- Ne pas hésiter à reporter son voyage

Durant votre trajet, les règles d'or pour voyager l'hiver en toute sécurité :

- Respecter les consignes des panneaux lumineux et adoptez une conduite souple et apaisée.
- Il est interdit de doubler nos chasse-neige.
- Prendre des distances avec les véhicules qui vous précèdent, notamment lorsque la circulation se déroule en « accordéon » avec des zones de ralentissements.
- Ne jamais oublier que sur la RN205, même si les conducteurs disposent de deux voies, ils roulent sur une route de montagne : il est important de respecter les vitesses et de ne jamais couper les virages ;
- Être attentif aux panneaux lumineux sur la route et écouter les flashs spécifiques relayés sur [Autoroute Info 107.7 FM](#) ;

En Haute-Savoie, du 1^{er} novembre au 31 mars, les pneus neige ou hiver sont obligatoires.

En Val d'Aoste, du 15 octobre au 15 avril, les pneus neige ou hiver sont obligatoires sous peine d'amende.

Le port des chaînes est interdit au Tunnel du Mont Blanc et sur l'autoroute.

Télécharger les photos : [ici](#). (Lien disponible jusqu'au 29 novembre)

A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 340 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont-Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

CONTACT PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication, de la transformation et des relations humaines d'ATMB

celine.coudurier@atmb.net

04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11